

Département des Langues et littératures
Domaine d'études Français

Plan d'études de Français **Bachelor of Arts en enseignement pour le degré secondaire I (BA_SI) à 50 ECTS**

« Bachelor of Arts en enseignement pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I » (règlement du 14 juin 2007)

1. Descriptif général du programme

Les études de français au niveau BA_SI s'adressent aux personnes qui se préparent à enseigner dans les classes du Cycle d'orientation (CO). Les études de littérature française pour le BA_SI forment un tout portant sur des phénomènes littéraires d'expression française depuis le Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine. La formation littéraire comporte un module d'introduction à l'étude de la littérature (module 1), incluant histoire littéraire, analyse littéraire (cours et exercices), ainsi qu'un cours orienté sur les méthodes de lecture du texte littéraire accompagné d'un séminaire (module 3). Les enseignements linguistiques dispensent des connaissances sur la langue française (module 2) et visent d'autre part à l'acquisition de savoir-faire pratiques applicables dans l'enseignement du français au niveau secondaire I (module 3, LG10).

Les étudiant-e-s ont aussi la possibilité de profiter des nombreux partenariats avec d'autres universités, notamment dans le cadre du réseau BENEFR1 qui permet de suivre également des cours aux universités de Neuchâtel et de Berne. Au niveau international, le domaine d'études Français propose des échanges grâce aux contacts étroits que l'université de Fribourg entretient avec des institutions partenaires en France et ailleurs dans le monde.

Langue d'enseignement

Ce programme peut être suivi par des étudiant-e-s dont le français n'est pas la langue maternelle, mais qui possèdent une maîtrise suffisante du français oral et écrit (niveau B2+ indicatif).

Objectifs d'apprentissage et compétences acquises

Connaissances

- Connaissances en histoire littéraire française
- Connaissance des mécanismes textuels et discursifs
- Connaissance de l'histoire culturelle au travers des textes qui l'expriment

Compétences

- Compétences dans l'approche critique des textes et des discours
- Compétences de rédaction et d'expression
- Compétences de recherche dans l'approche méthodologique d'un sujet
- Compétences dans les stratégies de communication
- Compétences dans l'organisation du travail
- Développement d'une réflexion et d'une pensée personnelle
- Compétences dans l'élaboration d'une leçon de français pour le secondaire I
- Sensibilisation aux plans d'études et manuels d'enseignement de français du secondaire I

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

2. Structure du programme

Le BA_SI est composé de 3 modules à 15 ECTS auxquels vient s'ajouter les cours de Didactique de branche (DB), presté par le centre de formation des enseignants. Le programme contient des cours publics (C), des séminaires (S) et des exercices (E).

Evaluation et crédits, validation des modules

Les études du domaine Français sont divisées en modules de littérature, de linguistique et de langue et enseignement, comprenant des enseignements sanctionnés par des épreuves ou travaux destinés à évaluer les acquis des étudiant-e-s.

Les évaluations prévues dans chaque module font l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6, conformément au règlement général du diplôme. Chacun des modules est validé – et donc sanctionné par l'octroi de ses crédits – si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4. La compensation de notes insuffisantes est possible, mais la note de 3 constitue un « seuil de compensation », ce qui signifie qu'une note inférieure à 3 ne sera pas compensable, et équivalra à un échec dans l'unité d'enseignement concernée, charge à l'étudiant-e de repasser l'épreuve.

Les épreuves ayant reçu une note insuffisante peuvent être répétées deux fois, en accord avec les Directives de la faculté du 23 avril 2009 concernant l'évaluation des prestations d'études. Si, après trois essais, l'étudiant-e n'obtient pas une note suffisante à l'un des modules, il ou elle obtient un échec définitif et n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études dans le même domaine d'études. Ces trois essais doivent être validés dans l'espace de quatre sessions d'examens.

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaiteraient convertir leur branche BA_SI en BA_LET (domaine secondaire ou principal), ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences correspondantes du présent plan d'études. Les enseignements suivis leur sont acquis, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux domaines.

Tableau synoptique :

BA_SI			
Modules	Titres	Unités d'enseignement	Nombre de crédits ECTS
Module 1	Introduction à l'étude de la littérature	LT1 – LT14 – LT2 – LT4 – LT5	3 + 3 + 3 + 3 + 3 15 ECTS
Module 2	Introduction : linguistique française (BA_SI)	LG1 – LG3 – LG5 – LG9	6 + 3 + 3 + 3 15 ECTS
Module 3	Littérature, langue et enseignement	LT15 – LT16 – LG10	6 + 3 + 6 15 ECTS
	Didactique du Français	DF	5 ECTS

Description des modules

Module 1 : Introduction à l'étude de la littérature				
C	Examen	3	Cours d'introduction	LT1
C	Examen	3	Introduction à l'histoire de la littérature médiévale et classique	LT 14
C	Examen	3	Histoire littéraire XIXe-XXIe siècles	LT2

C	Examen	3	Cours d'analyse littéraire	LT4
E	Contrôle continu	3	Exercices d'analyse littéraire	LT5
		15 ECTS		

Contenu et objectifs pédagogiques : Ce module permet aux étudiant-e-s d'acquérir les connaissances et les outils méthodiques indispensables pour l'enseignement de la littérature au niveau secondaire. Outre le cours d'Histoire littéraire XIX-XXIème siècles (LT2) suivi en commun avec les étudiants de BA_LET, un cours spécifique pour les étudiant-e-s de BA_SI (LT 14) présente de manière plus synthétique l'histoire de la littérature médiévale et classique (du Moyen Âge au XVIIIème siècle). Le Cours d'Introduction (LT1) aborde les grands débats critiques sur la nature, l'histoire et les fonctions de la littérature, ainsi que la place qu'elle occupe parmi les humanités. Enfin, le Cours et les Exercices d'analyse (LT4 et LT5) permettent aux étudiant-e-s de maîtriser les techniques d'analyse des textes, en fonction des différents genres littéraires.

Evaluation : Les cours LT1, LT14, LT2 sont validés chacun par un examen noté. Un examen écrit évalue les compétences acquises dans le LT4 et le LT5 (lequel fait par ailleurs l'objet d'une validation par contrôle continu en cours de semestre).

Module 2 : Introduction : linguistique française (BA_SI)				
C	Examen	6	Introduction à la linguistique + lectures	LG1
C	Examen	3	Grammaire de l'énoncé	LG3
C	Examen	3	Enonciation et temps verbaux	LG5
S	Travail écrit	3	Analyses linguistiques (BA_SI)	LG9
		15 ECTS		

Contenu et objectifs pédagogiques : Composé de quatre unités d'enseignement, ce module d'introduction a pour objectifs principaux : de présenter aux étudiants les grands courants de la linguistique française du XXe siècle et de les familiariser avec une approche descriptive et critique des faits de langue (LG1) ; d'aborder la façon dont les règles syntaxiques construisent les énoncés dans leur variété (LG3) ; de proposer une ouverture sur la théorie de l'énonciation ainsi qu'une approche critique de l'emploi des temps verbaux (LG5). Spécialement conçu pour le BA_SI, le séminaire d'analyses linguistiques (LG9) offre aux étudiant-e-s l'occasion d'exercer les outils qu'ils auront acquis jusque-là et de se pencher sur les principaux thèmes des programmes de l'enseignement secondaire en analysant des textes variés, tant oraux qu'écrits.

L'ensemble de ces cours, qui proposent une approche de la langue en tant que système, permet aux étudiant-e-s de consolider leur savoir grammatical et d'acquérir des connaissances sur les notions de base de la linguistique et de ses outils d'analyse. Les compétences acquises seront utiles pour comprendre le fonctionnement des phénomènes linguistiques rencontrés dans la diversité des textes et pour décrire leurs effets de sens.

Evaluation : Le LG1 est validé par un examen écrit fondé sur les éléments théoriques présentés en cours et sur une liste de lectures complémentaires. Les LG3 et LG5 sont validés chacun par un examen écrit fondé sur les éléments théoriques présentés en cours. Le LG9 est validé par un travail écrit.

Module 3 : Littérature, langue et enseignement				
S	Exposé + travail écrit	6	Séminaire de littérature BA_SI	LT 15
E	Contrôle continu	3	Méthodes de lecture	LT 16
S	Exposé + travail écrit	6	Linguistique et enseignement du français	LG10
		15 ECTS		

Contenu et objectifs pédagogiques : Ce module permet aux étudiant-e-s d'approfondir les connaissances acquises en langue et en littérature, en vue de l'enseignement au niveau secondaire. Le séminaire de littérature LT 15, spécialement conçu pour le BA_SI, portera sur une œuvre, un auteur, un thème, une question particulière, de la littérature médiévale, classique, moderne ou contemporaine. Dans les « Méthodes de lecture » (LT16) les étudiant-e-s pourront pratiquer les différentes manières d'aborder les grands textes de la littérature, de la Renaissance à l'époque contemporaine. Le séminaire LG10 préparera les futur-e-s enseignant-

e-s de français à utiliser les acquis de la linguistique dans l'application des objectifs de l'enseignement secondaire en confrontant les apports théoriques sur la langue et les textes avec l'observation critique des moyens d'enseignement et l'analyse de travaux d'élèves.

Modalités d'évaluation : Les séminaires LT15 et LG10 sont évalués chacun sur la base d'un exposé au cours du semestre et d'un travail écrit d'une quinzaine de pages. Les « Méthodes de lecture » sont validés (Pass/Fail) par une série d'exercices oraux et écrits au cours du semestre.

Didactique du français				
C / E	Présentation orale et travail écrit	3	Cours de didactique du Français	DF1
	Travail écrit	2	Renforcement en didactique du Français	DF2

Contenu et objectifs pédagogiques : Le DF1 encadre le stage de didactique (organisé par le CERF - Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire 1 et 2). L'étudiant-e s'y familiarise avec le PER (Plan d'études romand), la PAF (Planification annuelle fribourgeoise), les manuels utilisés au Cycle d'Orientation tout en s'exerçant à la planification d'une leçon. Sont analysées, discutées et éventuellement complétées des planifications de cours basées sur les manuels en usage au cycle d'orientation. Le renforcement didactique (DF2) permet aux étudiant-e-s de lire différents articles ou chapitres d'ouvrages consacrés à l'enseignement des objets d'apprentissage comme la lecture, l'orthographe, la littérature, l'écriture, etc.

Evaluation : Le DF1 est évalué par une présentation orale d'un canevas de leçon donnée au CO (1/3 de la note finale) à laquelle s'ajoute la remise de la séquence d'enseignement donnée au CO pendant le stage de didactique (2/3 de la note finale), en respectant les points suivants : une autoévaluation (max. 1 page) ; les planifications utilisées pendant le stage (clarté – cohérence comme critères) ; les documents distribués aux élèves / pages de manuels utilisés. L'évaluation du DF2 est constituée par un travail écrit de synthèse à partir des documents lus par l'étudiant-e ; ce travail est encadré par le ou la didacticien-ne de branche et par un-e enseignant-e du domaine Français.

Dispositions transitoires

Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études de français (BA_SI) avant septembre 2016, et qui souhaitent les achever sous le nouveau régime (plan d'études 2016), pourront faire une demande de transition auprès du secrétariat du Domaine d'études français.

Les enseignements prévus au plan d'études 2010 qui ne seraient plus donnés, seront remplacés par des unités d'enseignement équivalentes. La liste des enseignements concernés sera affichée sur le site web du domaine d'études français et sur le tableau d'affichage.

Les étudiant-e-s qui suivent leurs études au domaine Français sous les plans d'études précédant celui de 2010 doivent impérativement rejoindre le plan d'études 2016 d'ici au 31 janvier 2017.